BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 204
4ème trimestre 2008

APEMU - 6 Impasse Dubet - 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

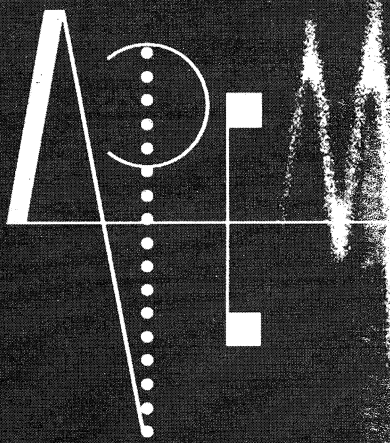

SOMMAIRE

Editorial .....

Vie de l'association:

Assemblée générale.....6
Rapport moral.....7
Rapport financier.....12

La parole aux abonnés:

La crise.....19
Réactions en lycée.....22
Un métier qui s'apprend.....23

Education musicale:

Bidules sonores.....13
Documents sur les nouveaux programmes.....25

Bulletin d'adhésion, bon de commande 16

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté AUBRUN, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Martine BERTIER-WOLFROM, Mireille CHOVET, Isabelle BOUGAULT, Etienne GEGOULT, Anne-Françoise GARNY, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT-BELLIOT, Anne LEMARCHAND, François LONDEIX, Thibaut PLANTEVIN, Fernando SEGUI, Hélène WAGNER

BUREAU

Présidente

Yolande BARBIER

6 Impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

Vice-président

Fernando SEGUI

24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

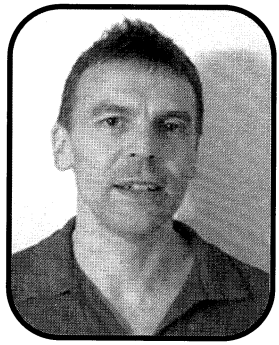

Vice-président

Etienne GEGOUT

18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

Trésorière:

Martine BERTIER-WOLFROM

12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

Trésorière-adjointe:

Catherine BAUDY

12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

Secrétaire

Renata HARBULOT

4 Rue du Professeur Debré
Bâtiment 3A 21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@orange.fr

Secrétaire-adjointe

Claude LAPORTE

10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont-Ferrand

laporte.claude@libertysurf.fr

Mise en page du bulletin

Dominique TERRY
23, rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wannadoo.fr

Mise en page du bulletin

Nicolas ROBIN
42, rue Diderot
01100 Oyonnax
nicolas.robin@ac-lyon.fr

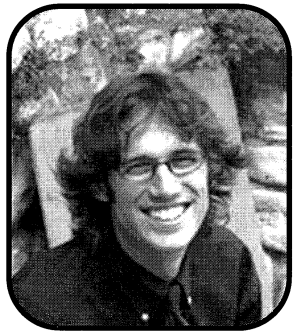

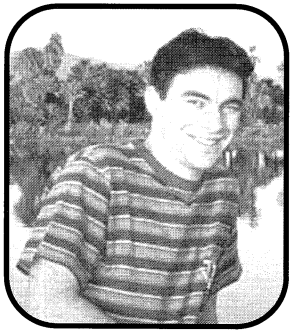

Responsable du site

Thibaut PLANTEVIN
901 petite route de Carpentras
84210 Pernes-les-fontaines
06 18 01 27 03

EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous

Je commencerai cet édito en vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de Noël et comme nous approchons de la fin de l'année, un rapide bilan s'impose!

Ainsi que je le détaille dans mon rapport moral, l'année 2008 fut riche en annonces, communiqués, déclarations de toutes sortes : commission Pochard, rapport Gross, annonces ministérielles, mises en place de l'accompagnement éducatif, publication des nouveaux programmes, nouvelle organisation du lycée...en un mot , pas de répit pour l'Apemu !

Déplacements, entretiens, courriers, il fallait être présent et je vous le répète sans arrêt dans mes différents éditos, restons vigilants et mobilisés !

Mais soyons aussi positifs : la belle tenue du dernier congrès à Nancy en Octobre cette année montre tout l'investissement et la motivation de nos adhérents ! Oui , l'Apemu est une force de proposition et de réflexion en ce qui concerne l'éducation musicale.

Les conférences et la variété des ateliers ont attiré de nombreux congressistes. Je remercie toute l'équipe de Nancy qui a organisé ce congrès, encore bravo à tous ! Un seul bémol et je tiens à le signaler, le manque de subvention du ministère qui cette année, pour la première fois n'a pas daigné attribuer un centime pour la tenue du congrès dont le thème était, je vous le rappelle, «la place de l'éducation musicale dans le développement sensoriel et cognitif de l'adolescent ». Je suis indignée ! 7000 euros de subventions en moins, c'est beaucoup, l'association assumera le déficit : elle n'a pas le choix !

Ce congrès fut aussi l'occasion pour l'Apemu de rencontrer l'EAS, association européenne pour la musique à l'école avec un de ses représentants Herbert Meyer, deux adhérentes de notre association se sont portées volontaires pour nous représenter à l'EAS , je les en remercie. Qui mieux que l'Apemu peut parler au niveau européen de l'enseignement de l'éducation musicale en France ?

A ce jour, je ne connais toujours pas le nombre de postes pour le Capes 2009 !

Les universités s'interrogent, ainsi que les IUFM : que va devenir la formation des enseignants ? Avec la nouvelle seconde, quel futur pour les options artistiques en lycée ? La mise en place de l'accompagnement éducatif, en ce qui concerne les activités culturelles, est très inégale et variée suivant les collèges, certains principaux prennent des libertés et des décisions particulières quant au fonctionnement des chorales et groupes instrumentaux sans consulter les collègues en poste dans l'établissement ! Je vois avec crainte le nombre de vacataires en éducation musicale augmenter et ce sans aucune formation ! On nous promet une épreuve d'histoire des arts au brevet, en 2010, sous quelle forme ?

Beaucoup d'interrogations demeurent en suspend en cette fin d'année. L'Apemu doit être , plus que jamais présente, vivante et active à travers ses adhérents, parlez de l'association autour de vous, réunions, discussions, expériences pédagogiques, propositions, exprimez vous sur le bulletin !

Bonne année à tous,

La présidente
Yolande Barbier-Cérésuéla

ASSEMBLEE GENERALE du 25 octobre 2008

Nomination de deux commissaires aux comptes :

Séverine Pernet et Claire Dolibeau.

Renouvellement de 6 membres du conseil d'administration, ci-dessous :

Etienne GEGOUT
Mireille CHAUVET
Maïté ADAM-OURET
Francine BRUN, qui ne se représente pas,
Fernando SEGUI
Renata HARBULOT

Se présentent également :
Francis HARBULOT
Pascale GODAY-RAMOS

43 votants, dont deux bulletins nuls.
Sont élus :
Fernando SEGUI (41 voix)
Renata HARBULOT (40 voix)
Etienne GEGOUT (39 voix)
Pascale GODAY-RAMOS (34 voix)
Mireille CHOVET (31 voix)
Maïté ADAM-OURET (29 voix)

Composition du nouveau CA (28 octobre 2008) :

ADAM OURET Maïté – BARBIER Yolande – BAUDY Catherine – BERTIER WOLFROM Martine – BOUGAULT Isabelle – CHOVET Mireille – GARNY Anne-Françoise - GEGOUT Etienne – GODAY RAMOS Pascale – HARBULOT Renata – HONORAT Martine – LAPORTE Claude - LARAT BELIOT Béatrice – LEMARCHAND Anne – LONDEIX François – SEGUI Fernando – TERRY Dominique – WAGNER Hélène

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (adopté à l'unanimité)

Chers collègues, bonjour à tous,

Nous voici au terme d'une année assez fournie en annonces, communiqués, déclarations auxquels nous avons du faire face.

Dès Novembre 2007, et la dernière AG de ROUEN il n'y a pas eu de répit pour notre association, permettez moi de commencer ce rapport moral par un bref compte rendu de ces actions qui, plus que jamais démontrent que notre association doit restée vigilante et mobilisée !

Le début de l'année 2008 a vu la commission Pochard auditionner de nombreuses personnalités sur le métier d'enseignant parmi lesquelles M Claude Allègre, ancien ministre de l'éducation nationale qui a tenu des propos humiliants sur les enseignants d'éducation musicale, j'ai adressé une lettre de protestation à M Pochard, lettre publiée dans le bulletin à laquelle il a daigné répondre en s'excusant ! Il ne faut pas laissé dire n'importe quoi, notre matière véhicule assez de clichés qu'il nous faut sans arrêt combattre, alors parfois une réaction à chaud s'impose !

Le rapport Gross et ses conclusions m'ont aussi inquiétée en ce début d'année. Ce dernier préconise une « relance de l'éducation artistique et culturelle »par « une réanimation des certifications complémentaires en art » et prétend que « l' éducation artistique et culturelle est peut-être d'ores et déjà la catégorie à travers laquelle doit s'envisager l'émergence d'une politique éducative propre aux collectivités locales », en parlant clair pour moi cela annonce une économie de postes que nous constatons déjà depuis la rentrée et un désengagement de l'état par rapport aux collectivités locales amenées d'après ce rapport à prendre le relais !

A la rentrée 2008 de nombreux départs à la retraite n'ont pas été remplacés, beaucoup d'établissements ont perdu ou n'ont toujours pas de professeur d'éducation musicale recruté par concours mais des vacataires et ce qui est encore plus inquiétant recrutés en dessous de la licence voir pour certains avec le bac, lancés dans « l'arène » sans aucune formation ! Et même, si par les temps qui courent, l'heure n'est pas à l'augmentation de postes au concours je m'en inquièterais auprès de notre ministre car on ne peux pas avec une telle politique donner une éducation artistique et culturelle équitable et digne de ce nom à tous nos élèves. Nous sommes les seuls à nous intéresser à la perception du sonore : apprendre à écouter, n'est ce pas indispensable dans toutes les matières ? Et l'éducation musicale par les compétences qu'elle met en jeu éclaire le socle commun au collège, mais notre ministre n'en est pas très convaincu !

Quand le 30 janvier 2008, à la sortie d'un conseil des ministres Xavier Darcos déclare que l'histoire des arts occupera 50% des cours d'enseignements artistiques, l'Apemu, non consultée sur le sujet s'en étonne, demande des explications et décide par un communiqué commun et une pétition de se joindre à l'association des professeurs d'arts plastiques, d'histoire géographie et différents syndicats pour protester et insister sur le non fondement de tels pourcentages !

Après consultation des nouveaux programmes sur eduscol au printemps, beaucoup de nos collègues ont réagit par rapport à la disparition de la pratique instrumentale, j'ai reçu de nombreux mails auxquels j'ai répondu en m'appuyant sur la notion de projet musical que nous devons tous adopter avec la voix au centre de nos pratiques . Les nouveaux programmes parus au B.O. le 28 août le confirment, en recentrant le cours d'éducation musicale sur percevoir et produire.

Je crois que nous devons tous peut être remettre en question notre enseignement et saisir cette occasion pour détruire définitivement cette image d'Épinal du cours de musique véhiculée par les médias mais aussi par nos politiques et qui nous dessert ! Les clichés ont la vie dure !

Les nouveaux programmes d'éducation musicale sont donc parus, ils entrent en application à la rentrée 2009 avec un encart au B.O. sur l'Organisation de l'histoire des arts qui concerne toutes les matières au collège avec une épreuve obligatoire au brevet sur laquelle je m'interroge ! Notre association doit aussi être un lieu de réflexion sur la mise en application de ces nouveaux programmes et leur interprétation sur le terrain. Beaucoup de collègues redoutent qu'en nous diluant dans l'histoire des arts, on ne disparaisse !

Quant à moi je demeurerai optimiste, ces programmes ont le mérite d'exister et d'être formalisés dans un B.O. pour l'éducation musicale. La chorale y est citée en tant que pratique collective assurée par le professeur d'éducation musicale de l'établissement. Mais dans la réalité , les pratiques collectives sont traitées de façon différentes suivant les académies et la situation des collèges !

Beaucoup de postes supprimés, cela correspond à des enseignants parfois sur deux , trois établissements, voir des vacataires dans ces conditions la chorale est difficile à assurer.
Les DGH réduites ont incité certains chefs d'établissement à supprimer ce qui n'est pas du domaine de l'enseignement obligatoire et la chorale en fait partie.
Je m'attacherai à l'avenir à en faire une revendication de notre association, nous sommes des professeurs d'éducation musicale et de chant choral ! Nous devons donc poursuivre les actions menées au niveau national et sur le terrain auprès des différents rectorats ! Encore un enjeu pour l'Apemu , je ne perds pas espoir !

Beaucoup de préoccupations encore sur la réforme des lycées, nous serons optionnels , vous me direz nous l'étions déjà, mais cette fois ci la concurrence sera rude face à d'autres matières qui elles ne l'étaient pas et avec une organisation en semestre notre enseignement déjà fragilisé au lycée ne le sera-t-il pas davantage ? C'est une des préoccupations que j'ai transmise au sénat lors d'un entretien avec le sénateur Jacques Legendre , président de la commission des affaires culturelles sur « A quoi sert le baccalauréat »qui nous a reçu avec la Conférence des présidents en juin 2008.
Le Capes aussi va être réformé, ainsi que le recrutement des enseignants à Bac + 5 avec le master 2ème année. Qu'adviendra-t-il de la formation des nouveaux enseignants, et les stages de pratique ? Les facultés devront organiser tout cela, j'entends parler de compagnonnage ??? Autant vous dire que je vais suivre cela de très près et je compte sur tous les adhérents pour s'informer et échanger afin que l'association donne aussi son avis. Mais pour cela il faut de la volonté, de la motivation, du dynamisme !
Aussi, c'est vers les délégués que je me tourne pour leur redire l'importance que j'attache à leur mission auprès de leurs collègues, sur le terrain. Il est indispensable de réunir régulièrement les enseignants pour les informer et leur permettre de se rencontrer afin que les problèmes soient posés et que les demandes soient entendues. Ainsi, nous pouvons tenir notre mission qui consiste à permettre aux uns et autres de se rencontrer pour échanger et faire savoir les besoins spécifiques, réagir à un texte officiel etc….. Je sais que pour certaines académies c'est difficile ! Il nous faut fédérer les enseignants d'éducation musicale, chaque bulletin d'adhésion est important, la moindre réunion permet un échange, des discussions et contribue à la vie de l'association.
Nous devons informer les nouveaux enseignants de notre existence, c'est important pour eux et pour la survie de notre association.

Le bulletin aussi est un moyen de s'exprimer, détrompez vous il est lu et jusqu'à présent c'est notre seule tribune d'expression alors faisons la vivre. Je remercierai ici Dominique Terry pour son dynamisme dans la conception de ce bulletin.

Je termine ce rapport moral en remerciant toute l'équipe du congrès pour son dévouement et sa détermination à la réalisation de cet évènement malgré la suppression de la subvention ministérielle.

Ce congrès est le 30ème de l'association et il démontre encore une fois que l'Apemu a toujours à cœur d'avoir une réflexion approfondie et de qualité sur notre matière.

Bon congrès à tous

L'équipe nancéenne du congrès

Correspondantes EAS
(association européenne pour la musique à l'école)

Anne-Claire Scebalt (à droite)
Marie-Françoise Quinet (à gauche)

QUESTIONS DIVERSES

A la question de l'utilité de la version papier du journal, il est répondu que ce journal peut être envoyé à différentes instances ou être archivé dans les bibliothèques.

Le bulletin ne paraît pas régulièrement car il manque de rédacteurs. Dans le travail de conception, le thème par bulletin est important. Une équipe peut ensuite remettre en forme des « premiers jets ». Penser à parler des concerts liés à la pédagogie et écrire des articles pédagogiques.

Sujets des 4 prochaines revues :
204 : compte-rendu du congrès de Nancy
205 : nouveaux programmes de collège
206 : Europe
207 : la mise en condition de l'écoute, préparation à l'AG 2009

L'accompagnement éducatif est évoqué avec le principe de tutelle des enseignants du collège par rapport aux associations intervenantes.

Autre point : la disparité de la rémunération des heures de chorale selon les académies ou établissements. Il est rappelé l'importance de notre implication dans le volet culturel du projet d'établissement et notre représentation ou présence dans les conseils d'établissement et conseils pédagogiques.

Pour ce 30ème congrès de l'APEMU, sur le thème **Education musicale et développement sensoriel et cognitif de l'enfant et de l'adolescent**, l'assemblée générale a chaleureusement remercié **Hélène Wagner et toute l'équipe de Nancy** pour l'organisation du congrès et son bon déroulement.

Enrichissement personnel et plaisir partagé
ont encore une fois prévalus lors de ce congrès !

Rapport financier de la trèsorière

A l'unanimité moins une abstention. Les comptes ont été acceptés par les deux assesseurs.

Budget du 24 octobre 2007 au 23 octopbre 2008

RECETTES		**DEPENSES**	
Adhésions abonmts	11 215,66 €	Affranchissements	1 102,96 €
Actes	105,00 €	Trajets	1 334,70 €
Intérêts livret	193,48 €	LMPrint bulletin (3)	3 600,08 €
Encarts publicitaires	868,32 €	Congrès Nancy	200,00 €
Clôture compte Dijon	916,01 €	Frais tenue de compte	6,00 €
Subvention départ.	1 000,00 €	MAIF	327,14 €
		Papeterie	160,61 €
		A.G. Rouen	424,00 €
Total recettes	**14 298,47 €**	**Total dépenses**	**7 155,49 €**

Trésorerie au 23 octobre 2008

Solde banque	24/10/07	18 538,19 €
Solde livret	24/10/07	6 779,14 €
Recettes	07/08	14 298,47 €
Dépenses	07/08	7 155,49 €
Solde au 23 octobre 2008		32 460,31 €
Compte courant		15 487,69 €
Livret A		16 972,62 €

Budget prévisionnel du 25 octobre 2008 au 24 octobre 2009

RECETTES		**DEPENSES**	
Adhésions abonmts actes	13 500,00 €	Affranchissements	1 800,00 €
Encarts publicitaires	960,00 €	Abonmt BOEN	90,00 €
Subventions	1 000,00 €	Frais tenue de compte	10,00 €
Intérêts livret	350,00 €	Bulletin impr. 5 n°	6 000,00 €
		MAIF	335,00 €
		Papeterie	200,00 €
		Trajets	3 000,00 €
		Congrès Nancy 08	3 775,00 €
		A.G. 2009	600,00 €
Total recettes	**15 810 €**	**Total dépenses**	**15 810 €**

Bidules Sonores

Pour sortir des pots-de-yaourt-maracas et des boites-de-conserve-batterie

Lors du congrès de Nancy, les improvisateurs Alfred Spirli et Thierry Madiot nous ont transportés dans un monde inouï. Leur créativité sans limite, leur humour et leur ingéniosité ont su réveiller notre âme d'enfant et, désormais, les objets qui nous entourent s'évadent de leur fonction première pour devenir des bidules sonores en puissance.

Suite à l'atelier « Bidule Sonore », je vous propose de partager quelques secrets de fabrication d'instruments insolites, faciles à construire et peu onéreux.

Construction d'un bidule sonore
« Essaim d'abeille »

Matériel nécessaire :
- 1 cintre
- 1 ballon de baudruche long

1. Déplier entièrement le cintre
2. Plier le haut du cintre en forme

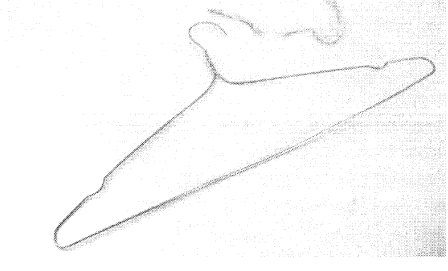

de rectangle, afin de créer une sorte d'oreille.

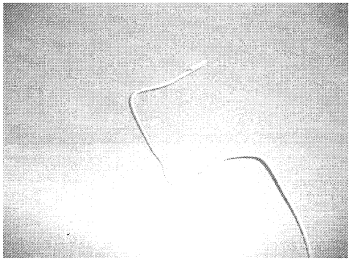

3. Couper le ballon de baudruche afin d'éviter les bulles d'air.
4. Enrouler le ballon autour du crochet en haut

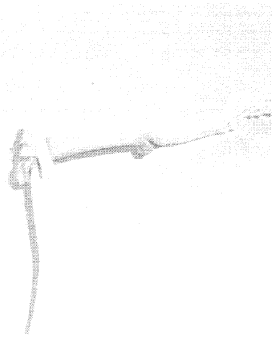

5. Tendre le ballon en veillant à bien faire sortir l'air. Le ballon doit être tendu au maximum.

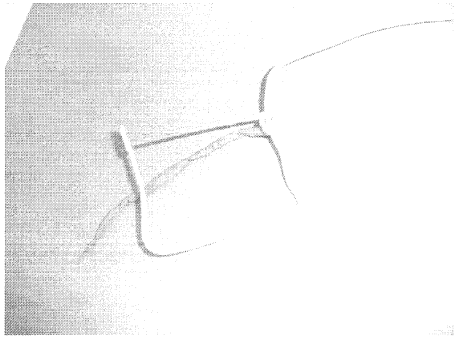

6. En bas faire un tour complet afin d'éviter que les « cordes » ne se touchent

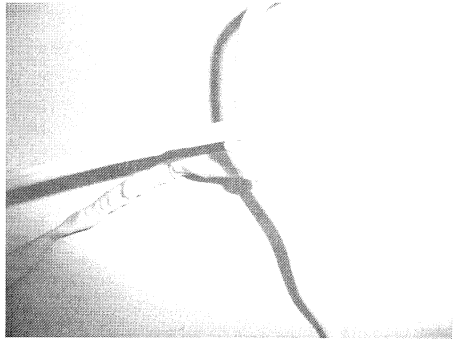

7. Continuer en alternant : en haut, en bas… toujours en veillant à bien tendre, à faire sortir l'air et à faire un tour complet de la tige en haut et en bas.

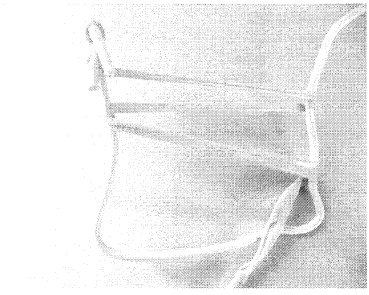

8. Terminer par un nœud.

9. Pour la poignée : poser le bidule le long du bras, plier le cintre au niveau du coude. La poignée est perpendiculaire à l'oreille.

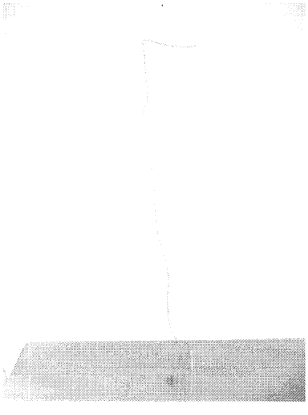

10. Faire tourner le bidule très vite devant soi ou au-dessus de la tête. Si le son produit n'est pas assez fort ou si le bidule ne produit aucun son : il faut bouger la poignée.

Propositions pédagogiques autour de la construction d'instruments :

1. Créations autour des modes de jeu.

Dans Eduquer l'oreille par les modes de jeu , des professeurs d'éducation musicale conduits par François Legée se posent la question de la reconnaissance des instruments de musique par nos élèves. Afin d'éduquer vraiment l'oreille et de sortir de la réponse incontournable « y a du violon » quelque soit l'écoute proposée, ils proposent d'aborder la reconnaissance des instruments par les modes de jeu : frapper, pincer, souffler, frotter.

Dans cette démarche, la construction d'instruments par les élèves est l'occasion de développer des compétences disciplinaires et interdisciplinaires. Les élèves manipulent le sonore, sentent, éprouvent par eux-mêmes les différentes manières de produire des sons et cette approche sensorielle du son leur permettra, par la suite, de confronter leur propre expérience aux sons des instruments de musique (par exemple : le son d'un clavecin sera reconnu comme « pincé » car l'élève l'associera pincement de l'élastique tendu sur une boîte). Mais ce travail est aussi donner la possibilité de susciter la créativité, de développer des habiletés manuelles (CF. 3° compétence du socle commun), de développer des compétences sociales dans les travaux de groupe proposés (6°compétence du socle commun).

Les activités :

Voici quelques exemples des activités présentées dans Eduquer l'oreille par les modes de jeu. Cet ouvrage propose une séquence pédagogique complète, c'est pourquoi ce rapide survol de quelques activités ne peut vraiment rendre compte de la démarche mais vous donnera peut-être envie d'approfondir le sujet.

Chaque élève a construit (à la maison ou en classe) un instrument avec lequel on peut produire des sons : en frappant, en frottant, en soufflant et en pinçant. Ils sont en groupe pour chacune de ces activités :

1. Les élèves à l'aide de leurs instruments évoquent un lieu (campagne, gare, mer, ...)
2. Les élèves illustrent une image sur laquelle on assiste à des scènes de la vie quotidienne où le bruit est présent (une mobylette qui passe, un personnage claque la portière de la voiture, quelqu'un qui marche...)
3. Les élèves illustrent une histoire dans laquelle sont évoqués de nombreux bruits (dans Eduquer l'oreille par les modes de jeu, l'histoire de Joe le cow-boy décrit les bruits du saloon...)

2. Création de la bande son d'un dessin animé :

Outre les compétences déjà énumérées ci-dessus, cette séquence permet de maîtriser l'outil informatique (compétence 4 du socle commun). Pour ce travail, on utilise les logiciels gratuits : audacity (traitement du son) et virtualdub (traitement de la vidéo) installés dans la salle informatique. Le choix d'un dessin animé muet facilite le travail (panthère rose, Tex Avery...)

1. Les élèves sont deux par ordinateur : ils visionnent la vidéo proposée sur le logiciel virtualdub. Auparavant, un passage de 30 secondes (maxi) du dessin animé leur est attribué. Chaque binôme relève dans un tableau les actions qu'il souhaite sonoriser (ex : il tombe, il siffle...). Puis, en arrêtant la vidéo à chaque action, les élèves notent le minutage précis (du début et de la fin de l'action si nécessaire) ; (Virtualdub permet le minutage au millième de seconde). Bien entendu, pour un bon fonctionnement de cette séance, on peut montrer préalablement ces manipulations sur vidéoprojecteur.
2. En classe, en groupe, les élèves réfléchissent à comment sonoriser avec leurs instruments les actions relevées par leurs camarades. Après un temps de manipulation et d'essais, on enregistre les différents sons. Ces échantillons sont ensuite placés sur le serveur du collège.
3. En binôme (les mêmes), à l'aide du logiciel audacity, les élèves placent les sons enregistrés en se référant au tableau où ils ont relevé le minutage (pour ce faire ils utilisent la loupe qui permet de placer les événements sonores avec une très grande précision). Ils coupent, copient, collent les sons pour les adapter au minutage souhaité. (manipulations montrées au vidéoprojecteur)
4. Etape technique pour le professeur : chaque travail est exporté en .wav. Sur un fichier audacity, le professeur crée une piste de fond sonore (par exemple la musique de la panthère rose) de la durée du dessin animé. Puis, il importe les fichiers .wav de chaque groupe de la classe et il exporte le tout en un seul fichier .wav. Le logiciel virtualdub permet de choisir n'importe quel audio pour une vidéo.

Etant donné les pré-requis en informatique (notamment sur le logiciel Audacity) mais aussi et surtout en mathématiques (minutage en millième de seconde, manipulation de la loupe dans audacity) ce cours s'adresse au minimum à des 5°.

Bien entendu les activités proposées ici s'inscrivent dans des séquences complètes, les personnes intéressées par ces travaux peuvent me contacter pour plus de détails.

Anne-Claire SCEBALT-AUER
anne-claire-The.Scebalt@ac-nancy-metz.fr

BULLETIN D'ADHESION - 2008

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

- - - -

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2008
(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _ _ _

PUBLICATIONS DE L'APEMu

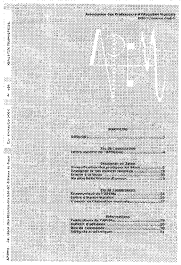

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

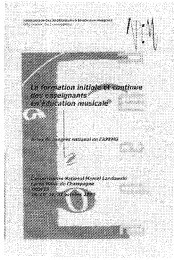

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

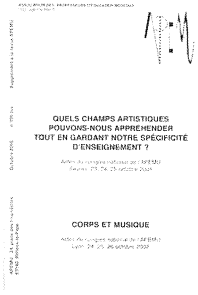

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages - 15 €

Combien d'articles portent ou vont porter ce titre en 2009 ?

Tornade financière, conséquences économiques, récession, chômage, pouvoir d'achat, tout ces mots effraient, démoralisent, et pour cause...

Nous mettons alors à penser à notre avenir immédiat, à celui de nos proches et nous restons dubitatifs devant des façons d'agir et des visions de l'avenir souvent contradictoires :

Le monde financier remettra-il en cause son fonctionnement irréaliste et irresponsable ou ses locataires peu scrupuleux vont-ils continuer à jouer avec des richesses virtuelles au dépend des autres habitants de la planète ?

Faut-il plus d'interventionnisme au niveau national ou au contraire faut-il faire confiance à une gestion totalement internationale de cette crise ?

Comment feront les plus démunis d'entre nous pour en supporter les conséquences ? Seront-ils épaulés par les plus nantis ou allons-nous vers l'accélération d'un individualisme déjà bien présent ?

Bref, nos choix de vie, nos choix politiques, nos choix de pensée sont actuellement soumis à de rudes épreuves, à de lourdes interrogations.

Cette époque est donc difficile à suivre pour tous, mais chaque période de crise qui jalonne l'histoire de l'humanité permet aussi, et paradoxalement grâce à des bouleversements importants et des situations chaotiques, une remise en cause profonde de nos modes de vie, si ses acteurs le veulent vraiment.

Reste à savoir dans quelle sens ira cette prise de conscience et, en annexe, si nous allons y laisser des plumes, ou non.

J'oserais alors un parallèle hasardeux : C'est ce que ressentent actuellement, à une bien plus petite et modeste échelle, **tous les acteurs de l'enseignement, de la maternelle à la faculté.**

Devant une succession effrénée de réformes sur l'enseignement à l'école, sur le recrutement des enseignants qui y sont attachés, sur celui des professeurs du second degré et leur formation, le monde enseignant, les parents, les élèves se pose exactement la même question : ces réformes sont-elles là pour améliorer la formation, l'éducation, ou contribuent-elles en premier lieu à surveiller une ligne de dépenses réduite en temps de rigueur économique ?

Les acteurs principaux de ces réformes sont-ils des « traders » sans pitié capables de tout désintégrer pour leur propre idéologie ou sont-ils dotés d'une prise de recul suffisante afin de pouvoir construire tout simplement l'école de demain ? Libre à chacun d'avoir son propre avis, de s'y tenir ou d'en changer. Toujours est-il que les élèves et les enseignants, en première ligne sur le terrain, en subissent et en subiront les contrecoups directement.

Les professeurs qui ont sous leur responsabilité des classes en lycée s'interrogent également sur une actualité qui les concerne particulièrement.

Certes, le lycée a besoin d'une réforme, d'une refonte. Les élèves, les parents, les professeurs l'ont d'ailleurs demandé. Mais les derniers évènements et la précipitation actuelle des annonces bouleversent tellement la donne que plus personne n'y voit clair.

Les parents d'élèves de troisième s'inquiètent vivement, ne sachant si leurs enfants suivront l'année prochaine en seconde un enseignement semestriel ou non, s'ils pourront choisir un parcours propre et adapté avec un choix d'option crédible et s'ils auront quelques

informations avant février 2009, dates des premières formalités d'orientation.

Les élèves de lycée sont dans la rue ou bloquent l'entrée de certains établissements (pas les plus huppés bien sûr...), s'indignent de ne pas être concertés, refusent un lycée avec un tronc commun trop contraignant (7 matières aux infos de début décembre : maths, français, langue 1 et 2, physique, SVT et EPS) et un choix d'option réduit (2 modules en parallèle).
Les professeurs sont divisés en deux groupes : ceux qui continuent avec confiance en attendant la suite et ceux qui défendent coûte que coûte leur matière, dans une vision purement disciplinaire, sans chercher de réflexion plus large, tout simplement par manque de recul sur une réforme menée à un rythme intenable.

Les annonces du ministère s'enchaînent, grâce ou à cause des pétitions signées par les enseignants de certaines disciplines (les sciences puis maintenant les SES, sciences économiques et sociales...) et nous assistons en temps réel au grossissement à vue d'œil du fameux tronc commun, véritable « baobab », qui englobe maintenant pratiquement toutes les disciplines...jusqu'à son explosion du 15 décembre : le report de la réforme annoncé par le Ministre lui-même.

Et la musique dans tout cela ?

Peu nombreux, les professeurs qui enseignent la musique en lycée, en option facultative, en option de détermination de série L ou en TMD sont, comme leurs collègues, pris dans la tourmente. Ils travaillent pour certains sur plusieurs établissements et ne suivent pas forcément en première ligne ce qui se passe ou sont à plein temps en lycée et plus ou moins investis dans cette réflexion, comme tous les autres enseignants.

Une chose est sure : la musique n'est pas dans le baobab ! Est-ce bon ou mauvais ?

Devons-nous coûte que coûte défendre les acquis actuels de notre discipline, comme l'ont fait les SES par exemple et réexpliquer au ministre de A à Z les bienfaits de notre enseignement musical auprès des lycéens, sans chercher à réfléchir sur la finalité des cours en lycée toute matière confondue ?
Devons-nous tenter de rentrer nous aussi dans ce baobab, puisque à ce jour, hormis les langues rares et les langues anciennes, les options artistiques sont les seules à ne pas y figurer ?

Faut-il réfléchir à une autre répartition de notre enseignement en lycée : moins d'heures mais une présence effective dans plus d'établissements, en adéquation avec les demandes formulées lors de l'inscription pour le bac option ?

Cela améliorera-t-il les conditions de préparation du bac option musique ou serait-ce un prétexte pour supprimer simplement des heures qui, faute d'une volonté puissante, ne seront pas redistribuées ?

Les conditions de travail (horaires, emploi du temps des élèves, partage sur plusieurs établissements) et les conditions matérielles (salles adaptées et matériel spécialisé) des professeurs de musique en lycée vont-elles, grâce à cette réforme, évoluer positivement ou vont-elles empirer?

Une chose est certaine, nous avons maintenant, et depuis le report de la réforme du lycée, un peu plus de temps pour y réfléchir, pour tout remettre à plat, sans s'enfermer chacun dans son domaine et en essayant d'avoir une vision large et partagée par le plus grand nombre d'acteurs : parents, élèves, professeurs et institution.

Bref, après la tempête, il faut maintenant tout reconstruire…si la concertation, le dialogue, la communication, deviennent enfin des mots d'actualité incontournables !

Pour terminer bien plus largement et plus poétiquement, je vous propose quelques réflexions issues d'ouvrages divers. Que ces quelques extraits sonnent et résonnent largement en 2009 !

Bonne année à tous !

Dominique Terry

«… Le préjugé vulgaire appelle bruyants les grands orchestres : s'ils sont bien composés, bien exercés et bien dirigés, et s'ils exécutent de la vraie musique, c'est puissants qu'il faut dire : et, certes, rien n'est plus dissemblable que le sens de ces deux expressions. Un petit mesquin orchestre de vaudeville peut être bruyant, quand une grande masse de musiciens convenablement employée sera d'une douceur extrême, et produira, même dans ses violents éclats, les sons les plus beaux… »

(De l'instrumentation - Hector Berlioz 1841)

« …Comment faire son chemin dans l'écheveau d'une culture ? Comment reprendre son développement quand la route est barrée ? Il semble qu'aujourd'hui nous arrivons à une bifurcation. Ces dernières décennies, les victoires des Droits de l'homme et notre culture technologique nous ont fait croire à une possible éradication de la souffrance. Ce chemin-là nous permettait d'espérer qu'une meilleure organisation sociale et quelques bons produits chimiques supprimeraient nos tourments. L'autre chemin, plus rocailleux, nous montre que le temps de la vie n'est jamais sans épreuve, mais que l'élaboration des conflits et le travail de résilience nous permettent de reprendre la route malgré tout… »

La crise

« …La vie est trop riche pour se réduire à un seul discours. Il faut l'écrire comme un livre ou la chanter comme Brassens qui, à cause de sa propre histoire, a compris qu'un tout petit signe suffit à transformer un vilain petit canard en cygne :
Elle est à toi cette chanson
Toi l'Auvergnat qui sans façon
M'a donné quatre bouts de pain
Quand dans ma vie il faisait faim »

(Les vilains petits canards - Boris Cyrulnik edts Odile Jacob 2001)

« Sais-tu ce que dit la voix du rebab ?
Suis-moi et apprends quel est le chemin
Car c'est par l'erreur que tu trouveras la voie droite,
Et par la question l'accès à la réponse. »

(Rubaâi'yât - Djalâl-od'Dîn Rûmî XIII° siècle) (fondateur de la compagnie des derviches-tourneurs)

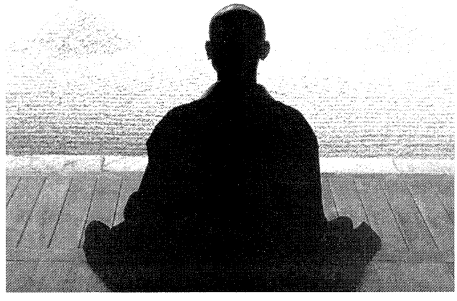

L'actualité d'un professeur de musique en lycée

J'ai démarré il y a 3 ans l'enseignement au lycée et les effectifs croissants (25 élèves en 2nde) montraient que l'organisation actuelle profitait à de plus en plus d'élèves.

J'ai peur de ce qui se profile car je ne comprends pas trop les idées pédagogiques qui sont suggérées au travers de cette réforme :
Que reste-t-il pour nos élèves du soi-disant modèle finlandais plus souple où les élèves ne sont pas face à un "tronc" irréductible mais au contraire confrontés à un "projet personnel" qu'il leur faut construire ? (les adolescents sont-ils plus matures dans le nord de l'Europe pour que les parents ne pensent pas qu'il faille les gaver de connaissances ?)

En quoi la diminution du nombre d'heures - élève va-t-elle faire changer l'opinion des parents français sur la nécessité d'"orienter" leurs enfants sur les matières qui offrent le plus « d'entrées » dans le supérieur après le bac ?

Pourquoi Le Ministre lâche-t-il incidemment sur l'antenne de France Inter qu'il a "récupéré le mois de juin" (sic) s'il veut que sa réforme soit bien perçue par les enseignants ?

Je ne vois pas dans cette réforme quelque chose qui m'empêche de penser que le moule prochain pour les élèves sera encore plus étroit. Les 3 heures de soutien (bien que nécessaires), si elles sont obligatoires, le suggèrent implicitement.
C'est bien l'inverse, me semble-t-il du système finlandais tant loué.

Pierre Crispi

Pratique musicale

Je persiste à constater cet énorme paradoxe: dans notre matière, quasiment aucune heure n'est prévue officiellement pour la chorale ou pour l'orchestre, comme si ces deux activités étaient des appendices superflus et secondaires. Or que fait-on en musique à part de la chorale et de l'orchestre ? Raconter l'enfance de Mozart en 36 séances ?

L'attribution de nos heures se fonde sur un contenu livresque pas vraiment porteur. Ce n'est pas avec la thématique "musique et société" ou "musique et expression du sacré" que l'on recrute des élèves, même si c'est très intéressant. On sait tous que ce qui motive le recrutement d'élèves en lycée est la production musicale, les concerts avec chorale, orchestre, ensembles divers. Je suis très heureux d'avoir 5h en 1e et 5h en terminale L pour aborder 8 thématiques motivantes qui ont toute leur place dans la culture d'un lycéen (et j'aimerais continuer à les enseigner) mais par pitié, que le système reconnaisse enfin que l'on passe un temps pas possible à répéter, organiser, arranger, promouvoir de la production musicale vivante.

Nous partageons avec les sciences le fait d'être à la fois une connaissance et une pratique. Alors qu'il existe des travaux pratiques en physique et en SVT, pourquoi n'attribue-t-on en musique des heures presque exclusivement qu'au savoir ?

Il serait bon de profiter de cette réforme pour demander ce qui devrait pourtant être évident pour nous: des heures pour l'orchestre et la chorale. Et pas juste 2 par-ci par-là, mais une bonne dizaine ! Vous savez bien que je ne rêve pas: ceux qui mènent de telles activités savent combien elles prennent du temps.

Vincent Lonjon

Nous parlons beaucoup de l'apprentissage de nos élèves et c'est une bonne chose. Le dernier congrès nous a redonné des idées et surtout nous les a bien remises au clair sur un certain nombre de concepts. En revanche, l'apprentissage du métier d'enseignant semble bien lointain, et pourtant. La formation des enseignants des 1er et 2nd degrés est mise à mal.

Les derniers propos tenus ça et là sont inquiétants. En effet, avec la volonté d'intégrer les IUFM à l'université, et surtout la « masteurisation », le spectre d'une formation déconnectée du terrain, à l'économie revient. Si l'intégration à l'université est une bonne chose, si le fait de recruter des enseignants à master 2 l'est également en revanche la manière et le fond ne sont plus là. En effet, les futurs enseignants seront soumis à une formation universitaire (ce qui est bien) mais avec un volet professionnalisant incomplet, peu présent et mal anticipé. A travers les projets évoqués ça et là nous voyons bien tout le travail de liens avec les terrains de stage s'envoler en fumée. Les étudiants ne seront plus fonctionnaires stagiaires rémunérés et se verrons royalement octroyer une « gratification » de 3000€ pour une 100aine heure de stage durant le 4ème semestre du master (cf. communiqué de presse de Xavier Darcos à la presse du 15/01/09) Les futurs enseignants ne pourront pas se former par l'alternance actuelle, avec un salaire leur permettant de se consacrer pleinement à ce long apprentissage du métier d'enseignant.

Sur le fond, nous ne pouvons que nous opposer à la casse d'un système qui permettait de former des enseignants compétents et surtout prêts à affronter les conditions de travail les plus difficiles. En effet, les néo-titulaires se voient attribuer des postes éloignés, sur plusieurs établissements, dans des lieux difficiles en parvenant pourtant le miracle de faire travailler les élèves.

Petit rappel à toutes fins utiles : il fut un temps ou il était question de quartiers dans lesquels la police ne rentrait pas ; l'école et d'autres administrations l'étaient. En effet, ces nouveaux collègues vivent des situations difficiles et travaillent, proposent, se battent avec le désir de bien faire leur métier et l'espoir de jours meilleurs. Que se passera t'il avec ces jeunes issus de l'université qui n'auront pas eu le temps de revenir sur leurs expériences d'observations de classes (lesquelles ? qui seront les enseignants « chevronnés » qui les accueilleront ? Pourront-ils voir différents types d'établissements, pourront-ils mener des projets à bien ? …..) ? Comment accompagnerons-nous la nécessaire diversification des entrées dans la difficile conduite des apprentissages « fondamentaux » ou le développement des compétences ? Comment permettrons-nous à des stagiaires professeurs des écoles de se lancer dans des activités musicales en classe ? Autant de questions qui en posent une autre de fond : quelle école souhaitons-nous pour les élèves de demain ?

Sur la forme, je ne m'étendrais pas longtemps sur un ministère qui refuse le dialogue et qui communique avec des formateurs qui sont plongés dans l'inquiétude de leur devenir par l'intermédiaire de communiqués à l'attention de médias (Cf. cf. communiqué de presse de Xavier Darcos à la presse du 15/01/09 http://www.education.gouv.fr/cid23462/la-nouvelle-formation-des-maitres.html), ni sur les propos du président de la république lors d'une conférence de presse à Bruxelles en décembre dernier dans laquelle il marquait sa satisfaction du travail accompli par son ministre de l'éducation qui avait « supprimé les IUFM ». Lapsus révélateur qui vient devancer la loi qui pour l'heure ne parle que d'intégration aux universités.

Enseignant : un métier qui s'apprend !

En conclusion à ce propos, je voudrais revenir sur l'importance de la formation des enseignants pour notre discipline. En effet, apprendre à enseigner n'est pas comme on veut bien nous le dire et surtout dans le monde musical quelque chose d'inné. La formation réalisée depuis de nombreuses années a permis à notre discipline d'y voir plus clair, de faire un travail de fond d'explicitations de programmes et surtout aiguillonner la réflexion sur la place de notre discipline dans le système éducatif. Nous pouvons pour juger de cette évolution mesurer le chemin parcouru en 3 modifications de programmes. Les objectifs disciplinaires se précisent, les moyens ne sont plus les éléments moteurs de l'élaborations des cours mais bien des éléments au service de la compréhension. Enfin, la formation a permis à de nombreux étudiants de passer le cap difficile d'enseigner dans le second degré une discipline mal aimée, mal reconnue avec le désir fort de voir la musique présente dans tous les collèges français. Certes la formation à l'IUFM est loin d'être parfaite, mais les chantiers ouverts sur l'ensemble des formations de la maternelle au lycée sont bien lancés et les réponses apportées portent leurs fruits contrairement à ce que beaucoup pensent sans pour autant vouloir venir voir ce qui se dit, se fait tous les jours pour accompagner ce difficile et long chemin de l'apprentissage du métier d'enseignant.

Fernando Segui

Vous trouverez également une lecture commentée très éclairante du communiqué de presse par René Cori maître de conférence en mathématiques à Paris Diderot :

http://www.logique.jussieu.fr/~cori/Dossiers/communique-VP-XD-formation-maitres-avec-commentaires.htm

ROMEO ET JULIETTE *suite pour orchestre de Prokofiev*
Les Montaigus et les Capulets *suite op64b*

Le Compositeur :
S. Prokofief , compositeur russe 1891-1953, contemporain de Ravel, Stravinsky et Schoenberg, quitte son pays en 1918 pour un périple aux USA , en France et en Allemagne et en Angleterre, USA opéra Amour des 3 oranges en 1921 et 3ème concerto pour piano, 1933 retour en russie, Lieutenant Kijé, Pierre et le loup, Roméo et Juliette, Alexandre Nievski, 7ème symphonie, meurt en 1953 le même jour que Staline. Prokofief a fait toujours amande honorable vis-à-vis du pouvoir et composé de la musique pour ce dernier.

Roméo et Juliette :
1er ballet en 3 actes, une de ses partitions les plus longues, sur un drame de Shakespeare, commande de Radlov metteur en scène en poste à Léningrad, les amants de Véronne à la mode en Russie à cette époque, adaptation libre de la pièce de Shakespeare à l'aide du dramaturge Adrain Piotrovski et du chorégraphe Léonid Lavroski, création prévue en 1935 à Léningrad, ne se fait pas mais en 1940 par le Kirof à Moscou, les danseurs se plaignent d'une rythmique trop complexe et de sonorités inaudibles sur scène !

Suite pour orchestre :
1936 Prokofief tire de son ballet deux suites pour orchestre et en 1946 une troisième suite, la suite pour orchestre permet de faire entendre une partie de la musique de ballet en concert avec plus de fréquence et de facilité, la reprise de son premier ballet Ala et Lolly de 1917 commandé par Diaghilev et jamais représenté donna naissance après transformation à la suite Scythe.

Documents sur les nouveaux proogrammes

Analyse-Les Montaigus et les Capulets

Formation : grand orchestre symphonique, large palette de vents et de percussions, division des cordes

Forme : en 3 parties ABA' précédées d'une introduction lente qui correspondent aux 4 alternances de tempo Andante- Allegro pesante- Moderato tranquillo et Allegro pesante et regroupent deux numéros du ballet le *n° 7 l'ordre du Duc* et *le n°13 La danse des chevaliers*

Introduction : Andante (ordre du Duc)
Construction d'un accord cluster en crescendo aux cuivres avec roulement de timbales+caisse claire p<fff
Suivi d'une partie calme aux cordes notes tenues + ébauche de mélodie aux violoncelles
Retour d'un cluster crescendo aux cuivres puis de la partie calme piano

Partie A : Allegro pesante, danse à 4 temps, 2 thèmes opposés se répondent puis se superposent, nuance Forte
Thème 1 : danse des chevaliers, avec ostinato sur rythme pointé sur l'arpège de mi mineur, affirmé aux violons 1 et2 + clarinette avec caisse claire sur derniers temps , accompagnement cuivres temps forts cordes temps faibles en noires, 2 plans sonores
Thème 2 : thème de Tybalt, en noires et en croches sur la gamme de ré mineur aux cors accompagnement en arpèges aux cordes , 2 pans sonores, 3 plans sonores lors de la superposition des 2 thèmes au centre de la partie A modulation

Partie B : Moderato tranquillo (danse rencontre Juliette avec Paris puis Roméo)
Partie centrale, nuance piano, 3 temps, opposition avec A, thème à la flûte traversière, cordes en pizz + triangle et couronne de cymbalettes , doublures flûte clarinette sur fin de thème, dans sa deuxième présentation le thème offre un contre chant aux cordes, 2 plans sonores puis trois plans , orchestration très fine avec présence du célesta

Partie A' : reprise du thème 1 en amplification dynamique d'abord en mélodie de timbres saxo, clarinette, cordes, puis tout l'orchestre fff

Exploitation pédagogique

Domaine des styles : Musique narrative descriptive(exploitation 6ème 5ème)

Compétences : rendre l'élève capable de percevoir, identifier, décrire les éléments d'une musique de caractère descriptif, faire le lien entre musique et argument :
Projet musical : produire et interpréter une chanson narrative

Œuvre de référence ici : extrait de suite d'orchestre « Les Montaigus les Capulets » Roméo et Juliette
de Prokofiev, musique descriptive, suite extraite de ballet

Compétences à exploiter dans cette oeuvre

Timbre et espace : masses sonores cuivres/cordes, soliste/orchestre, vocabulaire de l'orchestre
Les plans sonores : mélodie accompagnement, notion de thème et contrechant, polyphonie
Dynamique : temps forts et faibles , accents, contrastes de nuances
Temps : temps pulsé, temps non pulsé, contraste de tempi et de mesure

Question transversale : musique, fonctions et circonstances

Forme : jonction de 2n° du ballet et pour la partie de forme ABA suit l'argument, bal chez les Capulets rencontre Roméo et Juliette, forme par argument, rapport à l'histoire mais forme aussi musicale
Successif/simultané : clusters dans l'intro, superposition des thèmes 1 et 2 dans la partie A, plans sonores
mélodie accompagnement, mélodie, contrechant, accompagnement, ou bithématisme et accompagnement
mélodie de timbres dans la reprise de A

Ouvres complémentaires : Roméo et Juliette de Berlioz, Casse Noisette de Tchaïkovski, Petrouchka de Stravinsky

Projet musical : lecture théâtralisée de la chanson Véronne extrait de la comédie musicale Roméo et Juliette, puis interprétation vocale avec accompagnement

Domaine des styles : Musique et arts du spectacle vivant
(pour aller plus loin avec des 4ème , 3ème)

Compétences : rendre l'élève capable de percevoir, et identifier les caractéristiques essentielles de deux productions musicales pour la scène de deux genres différents basées sur le même argument

Oeuvres de référence : n°13 du ballet la danse des chevalier Roméo et Juliette de Prokofief avec DVD et début du 1er acte de Roméo et Juliette de Gounod, bal chez les Capulet chœur,

Compétences à exploiter en similitudes et différences

Timbre et espace : masses sonores, vocabulaire de l'orchestre des voix, plans sonores en comparaison
*Dynamique :*contrastes de nuances, accents
Temps : variation de tempi, tempo de danse, 3 temps, valse, *Rythme :* ostinato rythmique dans les deux œuvres

Question transversale : musique et scène, fonctions et circonstances
*Style :*deux genres différents sur un même argument, le ballet , l'opéra, rapport à l'argument// avec d'autres chmps artistiques : littérature, théâtre, comédie musicale + *successif simultané*

Ouvre complémentaire : le mambo de West Side Story de Bernstein, comédie musicale

Sacré / Profane (musique et texte)- Niveau 5ème

Produire : <u>Le temps des cathédrales</u> extrait comédie musicale

Domaine voix et geste :

Echauffement vocal 5 mn : respiration ,émission ,posture, écoute de sa voix, registres diversifiés, mise en condition

<u>Chant :</u>

-concentration à l'écoute du modèle et sa reproduction en classe
-imiter un modèle mélodique/ faire des nuances expressives
-adapter son timbre au groupe
-chanter de mémoire
-s'adapter au tempo du play back

<u>Geste :</u>mouvements figuralismes sur les refrains

Percevoir : n°1-Le temps des cathédrales (CD DVD vo)

Domaine du timbre et de l'espace

Distinguer choeur , solistes, vocabulaire des voix
Plans sonores –mélodie accompagnement –polyphonie-
Registre hauteur
Orchestration

Domaine de la dynamique

Variations d'intensité, nuances

Domaine du temps et du rythme

Temps pulsé, tempo pulsation entre le couplet et le refrain
Formule rythmique structurante dans tout le couplet et un jeu de noires ascendantes sur le refrain
Anacrouses, départs après le temps

Domaine de la forme

Thème refrain, thème couplet, identifier les chanter
Répétition
Variation finale dans la coda
Introduction et conclusion de la chanson
Forme strophique couplet refrain

Domaine des styles

Fonction : projet scénique, spectacle,
Genre : comédie musicale occidentale de la fin du XXème siécle basée sur Notre Dame de Paris de Victor Hugo

Projet esthétique expressif

Musique et texte : figuralisme sur il est venu le temps des cathédrales/ l'homme a voulu...

texte en rimes cf poème, mots en rapport avec le Moyen Age
Orchestration au service de l'évocation d'un climat général
Musique et mouvement : spectacle chanté et dansé

Musique et arts du spectacle vivant : Musique et Danse -Niveau 4ème

Produire : La cour des miracles extrait comédie musicale
Domaine voix et geste :
Echauffement vocal 5 mn : respiration ,émission ,posture, écoute de sa voix, registres diversifiés, mise en condition
Chant :
-concentration à l'écoute du modèle et sa reproduction en classe
-imiter un modèle rythmique et mélodique
-initiative dans le choix d'être soliste
-tenir une partie polyphonique
-adapter son timbre au groupe
-chanter de mémoire
Geste instrumental :
-sentir la pulsation
- savoir accentuer les temps les temps forts à la percussions et alléger et doubler les temps faibles sur le refrain
-garder le même tempo que le reste de la classe qui chante
-mémoriser une séquence rythmique répétitive simple

Percevoir : n°1-La cour des miracles (extrait vo DVD CD)-
Domaine du timbre et de l'espace en // avec la représentation scénique, plans visuels
Distinguer choeur, solistes, vocabulaire des voix
Plans sonores, qualification
Orchestration arrangements, utilisation esthétique et expressive des instruments.

Domaine de la dynamique en // avec la danse, geste, chorégraphie associés
Variations d'intensité, nuances
Accents dynamiques
Musique acoustique/ amplifiée, mixage des deux dans le projet

Domaine du temps et du rythme
Temps pulsé, tempo pulsation
Temps fort temps faible
Départ après le temps

Domaine de la forme
Thème refrain, thème couplet, identifier les chanter
Répétition
Variation finale dans la coda
Introduction et conclusion de la chanson
Forme strophique couplet refrain

Domaine des styles
Fonction : projet scénique, spectacle,
Genre : comédie musicale occidentale de la fin du XXème siécle basée sur Notre Dame de Paris de Victor Hugo XIXème

Yolande Barbier

Liste IA - IPR d'Education Musicale 2008-2009

Aix-Marseille	Chantal Ohanessian
Amiens	Anne-Isabelle Ghetemme
Besançon	Jean-Marie Caniard
Bordeaux	Sylvie Walczak
Caen	Michel Seince
Clermont-Ferrand	François Dupoux
Créteil	Régine Julien / Claude Defray
Dijon	Isabelle Magnin
Grenoble + Nice	Jean-Luc Idray
Lille	Jean-Michel Eloire / Claude Dietrich
Limoges + Orléans-Tours	Michel Renaud
Lyon + Dijon	Jacques Ferchaud
Montpellier	Denis Waleckx
Nancy-Metz	Yves Rauch
Nantes	Yves Bourdin
Nice	Bruno Stisi
Orléans-Tours + Guadeloupe/Guyane/Martinique	Eric Michon
Paris	Janine Delahaye
Poitiers	Philippe Bazin
Reims	Pascale Hertu
Rennes	Lionel Morvezen
Rouen + Caen	François Virot
Strasbourg	Jacques Berthe
Toulouse	Ghislaine Tessadri
Versailles + Corse	Valérie Morel
Versailles + Réunion	Laurent Fichet
Guadeloupe Guyane Martinique	Ghislaine Bellance

Aix - Marseille
Martine Honorat :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*

Amiens
Sabine Dommanget :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr

Besançon
Maïté Adam Ouret :
6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 91 90 06 03 aubrun.maite@wanadoo.fr

Bordeaux
Catherine Baudy :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*

Caen
Patrick Leroy :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
pl-leroy@wanadoo.fr

Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr

Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*

Dijon
Francis Harbulot :
4 rue du Professeur Debré - Bât. 3A - 21000 Dijon
03 80 41 31 40 francis.harbulot@orange.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*

Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*

La Réunion
Catherine Pey :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*

Lille
Marie-Françoise Quinet :
32 rue Louis Delos 59700 Marq en Baroeul
Tel 03 20 31 57 66 / 06 89 81 65 16
mfquinet@dbmail.com

Limoges
En attente de nomination

Lyon
Hélène Haranger :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49*heleneharanger@club-internet.fr*
Mireille Chovet :
6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy
04 77 76 97 70 *mireille.chovet@actinov.com*
Anne-Françoise Garny :
3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse
04 74 50 32 65 *annefg@wanadoo.fr*

Martinique :
En attente de nomination

Montpellier
Jean-Michel Vallot :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
jean-michel.vallot@ac-montpellier.fr

Nancy - Metz
Hélène Wagner :
22 rue Martial Mourot 54600 Villers Les Nancy
03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr

Nantes
Jean-Martial Fouilloux :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr

Nice
Erik De Brun :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr

Orléans - Tours
Julien Nay :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*

Paris
Denis Féau :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*

Poitiers
Brigitte Berthommé :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr

Reims
En attente de nomination

Rouen
Patrice Latour :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*

Strasbourg
Béatrice Larat-Belliot:
12 place Mathieu Zell 67200 Strasbourg
03 88 26 36 24 *larat-belliot@noos.fr*

Toulouse
Marie-Stéphane Punsola:
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
marie-stephane.punsola@tiscali.fr
Goday Ramos Pascale:
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 22 63 06 73
pascalegoday@aliceadsl.fr

Versailles
Anne Lemarchand :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10 *anne.lemarchand@freesbee.fr*

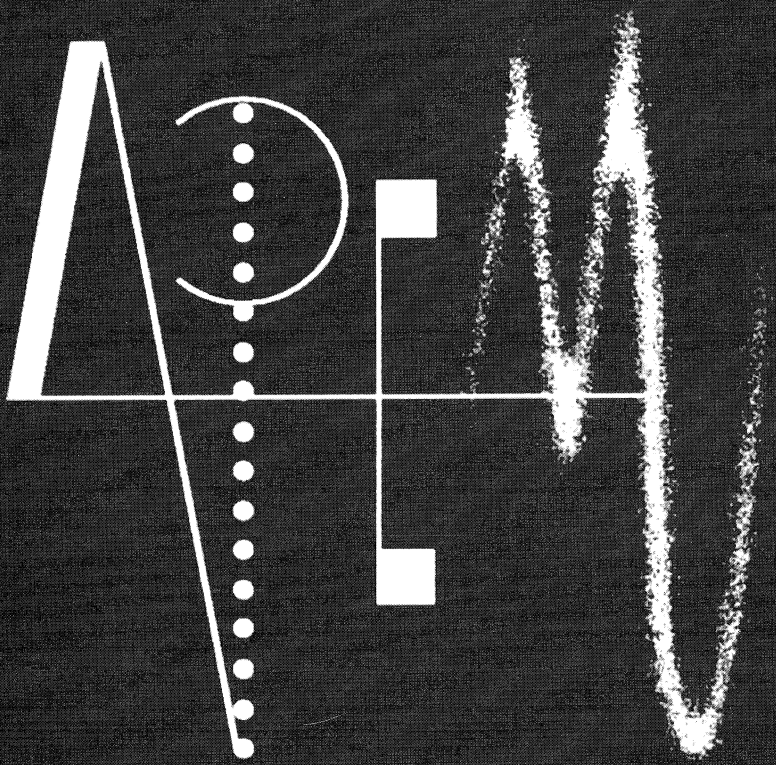

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Nicolas Robin
Dépôt légal : 4ème trimestre - 204 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €